

LE P'TIT JOURNAL D'AMANCY

Janvier 2021



 amancy



- Le mot du Maire -

Chers Amanciennes et Amanciens,

Je voudrais vous remercier, au nom de toute l'équipe, pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales.

Nous avons pris nos fonctions dans un contexte particulier de crise sanitaire qui perdure encore aujourd'hui.

Je remercie les anciens et nouveaux élus, le personnel communal, les enseignants pour leur implication dans la gestion de cette crise et tous ceux qui, par leurs actions individuelles, sont venus en aide aux personnes fragiles.

La nouvelle équipe s'est rapidement impliquée dans les dossiers en cours tels que le suivi des travaux de l'extension de l'école élémentaire, la consultation des entreprises pour l'aménagement du trottoir route de Cornier, la vidéo protection. Elle travaille également sur de nouveaux projets environnementaux comme les jardins partagés, le schéma cyclable et les chemins ruraux. En ce qui concerne les bâtiments, les entreprises ont été consultées pour la réfection du toit de l'église et une étude va être lancée pour l'aménagement des ateliers communaux.

Par ailleurs, j'apporte mon soutien à tous les commerçants, entreprises de services, bars et restaurants pour qui cette période est particulièrement difficile.

Je n'oublie pas toutes les associations de notre commune qui ont dû interrompre leurs activités mais je suis confiant et optimiste quant à leur engagement pour se préparer activement à une reprise de leurs manifestations.

Je profite de cette publication pour vous présenter, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé et prospérité pour cette nouvelle année.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à toute l'équipe qui a réalisé ce premier P'tit Journal et je vous en souhaite bonne lecture.

Dominique DOLDO

- Les commissions municipales -

Les commissions municipales sont des groupes de travail qui étudient les questions soumises au conseil municipal. Des propositions concrètes y sont envisagées lors de réunions. Elles sont convoquées par le Maire qui en est Président de droit.

Affaires scolaires -> Éric BRAND / Membres : Mélanie AUBOURG, Bernadette BERTHET, François-Xavier BOUCHET, Joséphine CIANCIA, Nelly RAMUS.

Commission d'Appel d'offres -> Mélanie AUBOURG, Éric BRAND, Christophe VIANDAZ,
Suppléants : Joséphine CIANCIA, Juanita CONSTANS, Jean-Paul TISSOT.

Bâtiments & Équipements publics -> Jean-Paul TISSOT / Membres : François-Xavier BOUCHET, Juanita CONSTANS, Cédric COURTOIS, Philippe LETT, Patrick MATTIO, Stéphane NICOLLIN, Nelly RAMUS, Christophe VIANDAZ.

Environnement & développement durable -> Jean-Paul TISSOT
Membres : Bernadette BERTHET, Jean-René BONICKI, Marine BOLCHOFF,
Sébastien CASONI, Catherine IERVASI, Janine KRAEUTLER,
Sonia PAUZE, Nelly RAMUS, Christophe VIANDAZ, Élodie VIGUIER.

Finances -> Mélanie AUBOURG / Membres : Éric BRAND, Sébastien CASONI, Juanita CONSTANS, Janine KRAEUTLER, Philippe LETT, Valérie ROCH, Jean-Paul TISSOT, Élodie VIGUIER.

Vie associative, culturelle & sportive / Animation -> Joséphine CIANCIA
Membres : François-Xavier BOUCHET, Stéphane NICOLLIN, Sonia PAUZE, Valérie ROCH.

Information & communication-> Joséphine CIANCIA / Membres : Éric BRAND, Jean-René BONICKI, Catherine IERVASI, Sonia PAUZE

Urbanisme -> Christophe VIANDAZ / Membres : Éric BRAND, Jean-René BONICKI, Marine BOLCHOFF, Gilles BOUVARD, Sébastien CASONI, Juanita CONSTANS, Cédric COURTOIS, Janine KRAEUTLER, Philippe LETT, Patrick MATTIO, Stéphane NICOLLIN, Nelly RAMUS, Valérie ROCH, Jean-Paul TISSOT.

Voirie & réseaux -> Christophe VIANDAZ / Membres : Joséphine CIANCIA, Marine BOLCHOFF, François-Xavier BOUCHET, Gilles BOUVARD, Juanita CONSTANS, Cédric COURTOIS, Janine KRAEUTLER, Philippe LETT, Patrick MATTIO, Stéphane NICOLLIN, Nelly RAMUS.

Communauté de Communes du Pays Rochois
Dominique DOLDO, Éric BRAND, Sonia PAUZE, Nelly RAMUS.

Espace Aqualudique Des Foron -> Titulaires : Catherine IERVASI, Valérie ROCH.
Suppléants : Jean-René BONICKI, Janine KRAEUTLER.

- Les actions du CCAS -

Représentants de la commune au CCAS -> Mélanie AUBOURG

Membres : Joséphine CIANCIA, Sonia PAUZE, Nelly RAMUS,
Jean-Paul TISSOT, Christophe VIANDAZ, Élodie VIGUIER.

Membres extérieurs : Nathalie BAUSSAND, Anne-Sophie DELAVENAY, Pascale LEVET,
Véronique PETIT, Béatrice POUTEIL-NOBLE, Lydia SANCHEZ, Joëlle TISSOT.

Les aînés

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale pensent à nos aînés : pendant les périodes de confinement, tous ont été contactés afin de s'assurer qu'ils se sentaient bien et pour leur apporter de l'aide en cas de besoin. Cette année, nous avons malheureusement été contraints d'annuler le traditionnel repas de Noël initialement prévu.

Exceptionnellement, la municipalité a donc décidé d'opter pour un panier garni de produits locaux.

Travaux de la MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie)

Le projet, initié en 2008 par les communes d'Amancy et d'Arenthon, se concrétise ! Les travaux ont démarré

en octobre 2020, supervisés par Haute Savoie Habitat.

22 logements de 34 m²

et un de 45 m² seront proposés d'ici fin 2021.

Budget prévisionnel 3.000.000 €



- Les travaux -

Travaux de l'Ecole Élémentaire

Les travaux ont débuté le 4 mars 2020 par la démolition du préau et de l'intérieur du 1er bâtiment, la découpe des ouvertures et du toit ainsi que le démontage de l'ancienne chaudière.

La construction du gros œuvre a démarré mi-juin, suivie début novembre par les travaux sur la passerelle ossature bois et la toiture des bâtiments.

La réception des travaux est prévue fin juin 2021. Budget 2.550.000 €

- La voirie -

Route des Pâquis : Reprise des accôttements (sciage des enrobés, réfection de la chaussée et création de 3 zones de croisement)

Coût total 28.253 €

Rue de la Vernaz et Route des Pâquis : Étanchement de la chaussée et rebouchage des trous - Coût total : 6.538 €

Ces travaux vont être renouvelés dans les prochaines années sur l'ensemble des routes communales en présentant la nécessité.

Route de Cornier : Nettoyage par curage hydrodynamique et robotisé des canalisations d'eaux pluviales - Coût total : 10.185 €

Rue de la Merle : Reprise de la berge gauche en enrochement - Coût total : 2.916 €

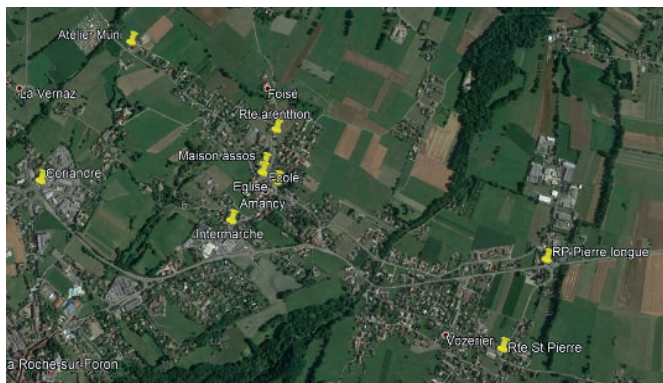


Une étude portée par la CCPR est en cours pour la définition d'un schéma cyclable. Il permettra de développer la mobilité douce dans le cadre des déplacements domicile-travail.

Dans un objectif constant de renforcer la sécurité des piétons, et en réponse à une obligation réglementaire, les trottoirs de la route de Cornier seront mis aux normes courant 2021.

Un groupe de travail (membres du conseil municipal et personnes extérieures) a été mis en place pour identifier les chemins ruraux de la commune dans l'objectif de proposer des parcours balisés.

- Environnement -



Télesurveillance

Ce projet a débuté lors du précédent mandat et le nouveau conseil municipal l'a poursuivi en décidant de mettre en place la vidéo surveillance sur la commune d'Amancy dès le printemps. Après une première information de la part de la gendarmerie, nous avons mandaté un bureau d'étude (Thevenet Consultants), afin de nous conseiller sur la meilleure implantation possible. C'est ainsi que 22 à 24 caméras seront positionnées. Elles permettront la surveillance des axes, accès majeurs et de certaines places au centre du village. Quelques unes seront dédiées à la lecture des plaques minéralogiques. Ces informations seront stockées sur un serveur et mises à disposition sur demande des autorités compétentes. Ce sont les sociétés Chatel et Citeos qui seront chargées du déploiement, pour un budget d'environ 213.000 €. La commune recevra 70.000 € de subvention de l'état et 30.000 € de la région.

Charte Pesticide

La commune s'engage à être plus respectueuse de la nature.

Nous entretenons espaces verts et voirie tout en préservant notre environnement.

Les pesticides sont interdits aux Collectivités depuis le 1er janvier 2017, ainsi qu'aux particuliers depuis le 1er janvier 2019.

Pour participer, plusieurs possibilités préventives s'offrent à vous, telles que

le paillage ou la végétalisation par des plantes couvre-sol. En ce qui concerne les solutions curatives favorisons les outils classiques, thermiques, mono-brosse ou débroussailleuses pour un désherbage non toxique.

Doit-on vraiment désherber partout ? Et si on tolérait un peu de végétation spontanée ? Avec le bon sens de tous, des gestes simples, la nature se portera mieux.



Nuisances lumineuses



Au côté du Ministère de la Transition écologique et solidaire, Amancy prend en compte les nouvelles réglementations du parc de luminaires. Chaque renouvellement se fera dans le respect du nouvel arrêté 2018.

Par exemple, les lampadaires éclairent désormais vers le bas uniquement, avec utilisation de LED exclusivement, afin d'économiser l'énergie. Cela permet en parallèle de maintenir le rythme naturel de la faune et de la flore avoisinantes.

Pour préserver l'environnement, nous vous invitons à en faire autant autour de chez vous. Dès que vous le pouvez, privilégiez les éclairages LED et les détecteurs de présence.



FONDS AIR BOIS : Fin du dispositif le 31 Décembre 2021.

Rappel : Interdiction des cheminées ouvertes dans la vallée de l'Arve le 1er janvier 2022. Mise en place du Fonds Air Bois en 2013 (plus de 4000 foyers ont modernisé leur appareil de chauffage au bois grâce à l'aide).

En plus des avantages en termes de confort et d'économie d'énergie chez vous, ce dispositif permet d'améliorer la qualité de l'air de notre vallée, également impactée par les particules fines issues du chauffage au bois.

Afin de poursuivre ces efforts et de vous accompagner avec cette obligation, le Fonds Air Bois sera disponible jusqu'au 31 décembre 2021, après il sera trop tard !
Rendez-vous sur **www.fonds-air-bois.fr**

Attention, attendez la notification de l'avis favorable donné à votre dossier (envoi par courrier), avant de commencer les travaux.

- Vivre ensemble -

Dépôts sauvages

Cohabitions harmonieusement, évitons dépôts sauvages, déjections canines, abandon d'objets...

Respectons les infrastructures.

Nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition.

Chacun de nous compte sur le civisme des autres.



- Entre voisins -

Pour la sérénité et le plaisir de chacun, nous vous rappelons les heures de tonte et de bricolage «sonore» :

Lundi à vendredi (hors jours fériés) de 8h à 20h

Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

La déchetterie

Les habitants d'Amancy ont également accès à la déchetterie.

Réservée aux particuliers résidant sur le territoire du Pays Rochois, elle est accessible grâce à un badge qui vous est attribué gratuitement de façon nominative. Il suffit d'en faire la demande à la CCPR.

Pensez à vérifier horaires et conditions d'accès avant de vous déplacer !

www.ccpaysrochois.fr / contact@ccpaysrochois.fr / 04 50 03 39 92



- Vivre ensemble -

Le marché d'Amancy

Depuis mars 2020, il se tient le mercredi sur la place de l'Eglise. Venez découvrir nos producteurs locaux, rôtisserie, fruits & légumes, fromages, poissons. Une buvette est également à votre disposition. Elle est tenue par le comité des fêtes et les bénéfices sont distribués aux associations d'Amancy.



NOUVEAU A AMANCY

MARCHE ALIMENTAIRE

Tous les **mercredis matins**
de 7h30 à 13h00

À PARTIR DU **4 MARS 2020**

POISSON, RÔTISSERIE, VOLAILLES,
BOUCHERIE-CHARCUTERIE, FROMAGES,
FRUITS & LÉGUMES, PRODUITS LOCAUX

PLACE DE L'ÉGLISE



Collecte sapins de Noël

Comme l'an dernier, nous espérons que vous serez très nombreux à participer à la collecte des sapins de Noël. Cette année vous aurez à nouveau 4 points de collecte dans la commune, situés rue de la Plaine, route de la Tournelette, Maison pour Tous et La Vernaz. Les dépôts pourront se faire jusqu'au dimanche 24 janvier. L'association Alvéole passera chaque lundi (les 4, 11, 18 et 25 janvier) afin de collecter les sapins qui auront été déposés. Ils se chargeront également de retirer les sacs, pieds, clous, guirlandes et autres décorations pour déposer vos sapins à la déchetterie. Mais contrairement à l'année dernière, les sapins ne seront pas broyés. Il n'y aura donc pas de distribution de broyage d'arbres aux habitants.

- Vivre ensemble -

1ère édition Octobre rose

Nous vous remercions d'avoir été si nombreux à nous rejoindre pour cette marche rose à travers la commune.

Malgré la pluie, la sensibilisation contre le cancer du sein, avec la présence des Fées Roses du CHAL, a rassemblé une centaine de personnes pour une marche symbolique dans le village.



Cette matinée s'est conclue avec le verre de l'amitié devant la salle polyvalente dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Prochain rendez-vous
le 2e samedi
d'octobre 2021 !

AMANCY
Salle Polyvalente

19^{ème} exposition artistique
2020

DU VENDREDI 2
AU DIMANCHE 4
OCTOBRE
DE 10H À 19H

*Peinture
Photographie
Sculpture
Arts divers*

ENTRÉE LIBRE - PARKING GRATUIT

www.amancy.fr
74800 - F - 197 Rue des Lutins

Pour sa 19e édition, l'exposition artistique, organisée par la bibliothèque et la commune a, cette année encore, rencontré un franc succès avec plus de 600 visiteurs. Du vendredi 2 au dimanche 4 octobre 2020, chacun a pu admirer les œuvres présentées par les artistes, offrant une grande diversité de styles.

Nous vous attendons le premier weekend d'octobre 2021 pour découvrir la 20e édition !



- *Vivre ensemble* -

La cérémonie du 8 mai 2020 s'est déroulée en présence du maire sortant, Patrick Rosnoblet et du nouveau maire élu, Dominique Doldo.



L'Armistice de la Grande Guerre a également été célébrée en petit comité.

Le maire présidait la cérémonie, accompagné de ses adjoints, de Monsieur Caporal, président de l'ULAC et de représentants des anciens combattants et de la gendarmerie.

Malheureusement, les enfants de l'école élémentaire, qui rendent habituellement hommage aux anciens combattants par la lecture de courriers des Poilus et par les chants, n'ont pas pu être présents cette année.



POLITEIA est l'application mobile choisie par la municipalité pour informer ses administrés en temps réel.
Téléchargez dès maintenant, l'application « Politeia France » puis sélectionnez la Mairie d'AMANCY.



22:32 71%

< Nouveau signalement

Aidez-nous, partagez les anomalies d'ordre public que vous constatez.
Votre signalement pourra être publiquement visible et les autres utilisateurs auront la possibilité de le confirmer.

Que souhaitez vous signaler ?

Voirie Éclairage Malpropreté

Autres

Arbre au milieu de la chaussée

Gros tronc sur la route juste avant l'entrée du bourg

11, Montée du Champ de la Vigne, 38420 Muri

Ajouter une photo Prendre une photo

Envoyer mon signalement

Informez-vous :
Transports, Numéros utiles,
Associations, Scolaire...
Recevez une Alerte en cas de danger.
Suivez l'actualité. Partagez vos idées.
Répondez à un sondage.
Signalez un problème sur la commune
(nid de poule, éclairage défectueux,
malpropreté...)

C'EST SIMPLE, ACCESSIBLE A TOUS ET GRATUIT !!



MAIRIE

Tél : 04 50 03 03 13

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h & de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

Retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie
www.amancy.fr
accueil@amancy.fr
et sur notre page Amancy 